



**Les attentes et préoccupations des professionnels en
matière d'économies d'énergie**
- Une étude l'ObSoCo pour ENGIE / RPCA



SOMMAIRE 1 / 2

FICHE TECHNIQUE DE L'ETUDE	P. 4
STRUCTURE DE L'ECHANTILLON	P. 5
SYNTHESE – PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE	P. 6
LES PRINCIPAUX POSTES DE CONSOMMATION D'ENERGIE	P. 9
• <i>Le chauffage et l'éclairage sont les premiers postes de consommation d'énergie des « petits professionnels »</i>	P. 10
LES PREOCCUPATIONS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	P. 11
• <i>84% des « petits professionnels » considèrent qu'il est important de réduire leur consommation d'énergie</i>	P. 12
• <i>80% des petits professionnels souhaitent réduire leurs factures d'électricité et de gaz</i>	P. 13
• <i>64% des « petits professionnels » estiment avoir fait tout ce qu'il était possible pour réaliser des économies d'énergie</i>	P. 14
LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS D'ECONOMIES D'ENERGIE	P. 15
• <i>54% des « petits professionnels » ont mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années</i>	P. 16
• <i>Les changements d'équipements généraux et les écogestes liés à la consommation d'énergie générale de l'entreprise sont les premiers types d'actions mises en œuvre par les « petits professionnels »</i>	P. 17
• <i>63% des « petits professionnels » envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie au cours des 5 années à venir</i>	P. 18
• <i>Le budget disponible moyen des « petits professionnels » qui envisagent de réaliser des actions d'économies d'énergie est de 3 176 euros</i>	P. 19
• <i>En cas de rénovation ou de réaménagement, 71% des « petits professionnels » en profiteraient pour mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie</i>	P. 20
LE NIVEAU D'INFORMATION ET DE CONNAISSANCE EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	P. 21
• <i>24% des « petits professionnels » déclarent ne pas savoir comment faire des économies d'énergie</i>	P. 22
LES LEVIERS ET LES FREINS AUX ECONOMIES D'ENERGIE	P. 23
• <i>La réduction de la facture, premier levier à la réduction de la consommation d'énergie</i>	P. 24
• <i>51% des « petits professionnels » pensent que leurs clients et partenaires sont sensibles aux démarches qu'ils réalisent en matière d'économies d'énergie</i>	P. 25
• <i>Le coût de la mise en œuvre et le statut de locataire constituent les deux premiers freins aux économies d'énergie</i>	P. 26

LES ATTENTES DE CONSEILS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

P. 27

- *45% des « petits professionnels » intéressés par des conseils gratuits pour mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie au sein de leur entreprise* P. 28
- *Les conseils permettant de réduire la facture d'énergie et simples à mettre en œuvre sont ceux qui sont les plus fréquemment plébiscités par les « petits professionnels »* P. 29
- *Une attente de conseils personnalisés particulièrement forte au sein des plus petites entreprises, alors que l'intérêt pour la formation est particulièrement sensible au sein des plus grosses* P. 30
- *Si le mail reste le contact le plus fréquemment attendu, plus d'un tiers des « petits professionnels » intéressés par des conseils aimeraient recevoir la visite d'un expert* P. 31
- *Plus d'un professionnel sur deux intéressé par des conseils gratuits aimerait être mis en relation avec une entreprise susceptible de l'aider à mettre en œuvre ces conseils* P. 32

FICHE TECHNIQUE DE L'ETUDE

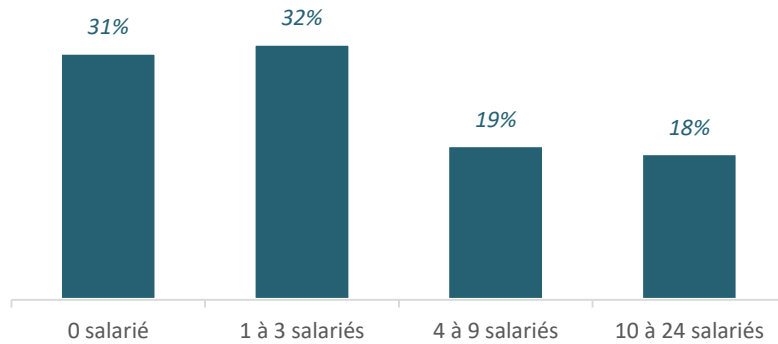
Les données présentées dans ce rapport sont issues d'une enquête réalisée en ligne par L'ObSoCo sur le panel de Respondi et à partir d'un fichier clients fourni par Engie du 27 mars au 8 avril 2019.

- L'étude a été conduite sur la base d'un échantillon de 502 professionnels travaillant dans des entreprises de moins de 25 salariés, tous décisionnaires en matière de services utilitaires et tous travaillant dans des locaux dédiés à leur activité.
- Les professionnels interrogés sont issus de secteurs d'activité divers. La répartition de l'échantillon selon les différents secteurs d'activité est la suivante :

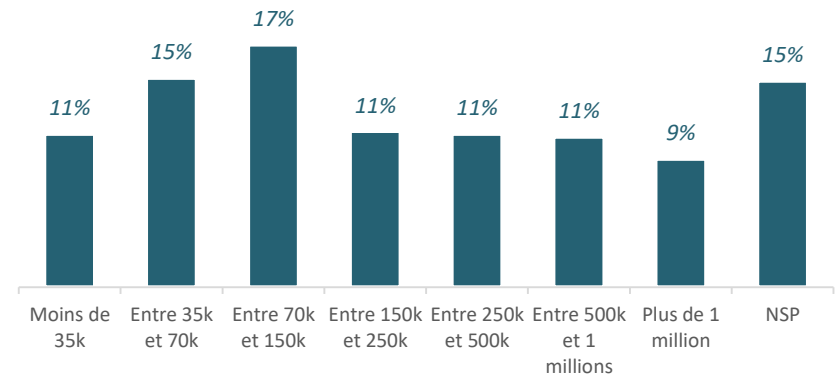
	Effectifs	%
Commerce de détail hors alimentation	65	13%
Tertiaire et professions intellectuelles (cabinets, agences, bureaux)	60	12%
Santé	47	9%
Accueil de public (éducation, culture, sport)	35	7%
Restaurant, café-restaurant	35	7%
Commerce de détail en alimentation	30	6%
Agriculture	25	5%
Hôtel, hôtel-restaurant	17	3%
Bar, café	14	3%
Commerce de gros	13	3%
Garage Automobile	13	3%
TPI - production, réparation	12	2%
Coiffeurs, soins, beauté	10	2%
Boulangerie, pâtisserie (fabrication et vente)	7	1%
Hébergement (social/scolaire/loisirs)	5	1%
Pressing, blanchisserie, teinturerie, laverie	4	1%
Concession automobile	2	0%
Autre	108	22%

LA STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON

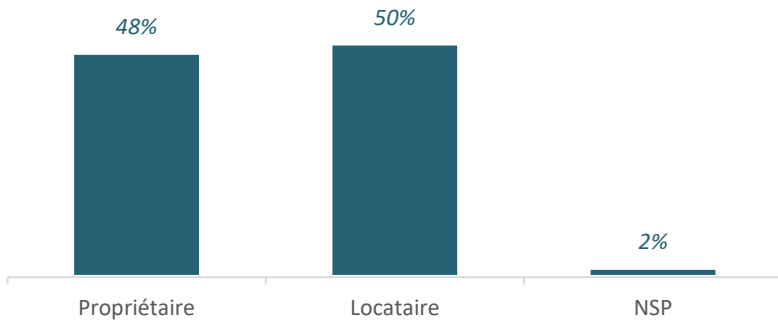
TAILLE DE L'ENTREPRISE



CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL DE L'ENTREPRISE



STATUT D'OCCUPATION DES LOCAUX



Synthèse – Principaux enseignements de l'étude 1 / 3

LES PRINCIPAUX POSTES DE CONSOMMATION D'ENERGIE

- Le chauffage et l'éclairage sont les principaux postes de consommation d'énergie des « petits professionnels ». 63% désignent le chauffage comme l'un des trois principaux postes – dont 38% pour lesquels il s'agit du plus gros poste de consommation d'énergie. 64% évoquent l'éclairage comme l'un des trois principaux postes – dont 14% pour lesquels il s'agit du poste le plus important.

LES PREOCCUPATIONS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

- 84% des « petits professionnels » considèrent que la réduction de la consommation d'énergie est un enjeu important pour eux – dont 45% qui le décrivent comme un enjeu « très important ». 80% affirment par ailleurs vouloir réduire leur facture d'électricité ou de gaz. Cette préoccupation traverse toutes les catégories de professionnels que nous avons interrogés.
- 64% des « petits professionnels » estiment avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour réaliser des économies d'énergie. Ce sentiment est particulièrement répandu au sein des entreprises individuelles (76%) mais décroît avec la taille de l'entreprise. Dans les entreprises de 10 à 24 salariés, seuls 49% des professionnels interrogés considèrent avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour réduire leur consommation d'énergie. C'est donc parmi ce segment que se situe la marge de manœuvre la plus large.

LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS D'ECONOMIES D'ENERGIE

- 54% des « petits professionnels » ont mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années. Cette proportion varie peu selon les différentes catégories interrogées. On note tout de même que les professionnels propriétaires de leurs locaux ont été très légèrement plus nombreux que les locataires à mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie.
- Les trois premières actions d'économies d'énergie mis en œuvre par les petits professionnels sont des changements d'équipements généraux (66%), le développement d'écogestes ou de politiques durables en matière de consommation d'énergie générale (44%) et la rénovation de leurs locaux (36%). A noter que la rénovation est nettement plus rare parmi les professionnels qui louent les locaux dans lesquels ils travaillent (18% contre 51% chez les propriétaires).
- 63% des petits professionnels envisagent de mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 années à venir. 71% déclarent qu'ils en profiteraient pour le faire en cas de travaux de rénovation ou d'embellissement. A nouveau, toutes les catégories d'entreprises sont concernées. Tout juste observe-t-on un pourcentage très légèrement supérieur parmi les professionnels propriétaires des locaux dans lesquels ils travaillent.

Synthèse – Principaux enseignements de l'étude 2 / 3

- Parmi les professionnels envisageant la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie pour les 5 années à venir, un peu moins des trois quarts ont pu nous communiquer la fourchette budgétaire dont ils disposeraient pour cela. En moyenne, le budget disponible avoisine les 3 200 € – avec toutefois une forte dispersion et un budget inférieur à 2 500 € dans plus de 60% des cas. Sans surprise, cette enveloppe budgétaire est fortement corrélée à la taille de l'entreprise. Elle est en moyenne de 1 797 € au sein des entreprises individuelles. Elle atteint respectivement 2 432 € et 3 763 € dans les entreprises de 1 à 3 et celles de 4 à 9 salariés. C'est au sein des entreprises de 10 salariés et plus qu'elle est la plus élevée : 6 068 € en moyenne. A noter également que les professionnels propriétaires de leurs locaux sont prêts à dépenser deux fois plus que les locataires (respectivement 4 080 € contre 2 078 €).

LE NIVEAU D'INFORMATION ET DE CONNAISSANCE EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

- 24% des « petits professionnels » déclarent ne pas savoir comment faire des économies d'énergie. Une fois de plus, aucun profil particulier ne se dégage.

LES LEVIERS ET LES FREINS AUX ECONOMIES D'ENERGIE

- La réduction de la facture énergétique est la principale incitation des professionnels à revoir à la baisse leur consommation d'énergie (dans 84% des cas). Les enjeux environnementaux ne sont toutefois pas à négliger. Ils sont évoqués par 64% des professionnels interrogés et arrivent nettement devant les potentiels gains de confort pour soi ou pour les clients (33%).
- 51% des professionnels interrogés considèrent par ailleurs que leurs clients et partenaires sont sensibles à leurs démarches en matière d'économies d'énergie - un sentiment particulièrement répandu au sein des entreprises de plus de 9 salariés (65%).
- Le coût de la mise en œuvre et le statut de locataire constituent les deux principaux freins à la concrétisation des actions d'économies d'énergie (dans respectivement 47% et 33% des cas). Dans une moindre mesure, le dérangement que pourraient causer les travaux pour le bon déroulement de l'activité de l'entreprise est également évoqué par un pourcentage non négligeable des professionnels interrogés (23%). 19% déclarent par ailleurs manquer de connaissances. Quoi qu'il en soit, le sujet n'est pas évacué par un manque d'intérêt des professionnels (seuls 3% nous disent ne pas en voir l'intérêt).

LES ATTENTES DE CONSEILS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

- 45% des « petits professionnels » seraient intéressés par des conseils gratuits qui seraient susceptibles de les aider à mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie – une attente plus forte chez professionnels propriétaires de leurs locaux (51%) que chez ceux qui les louent (40%).

Synthèse – Principaux enseignements de l'étude 3 / 3

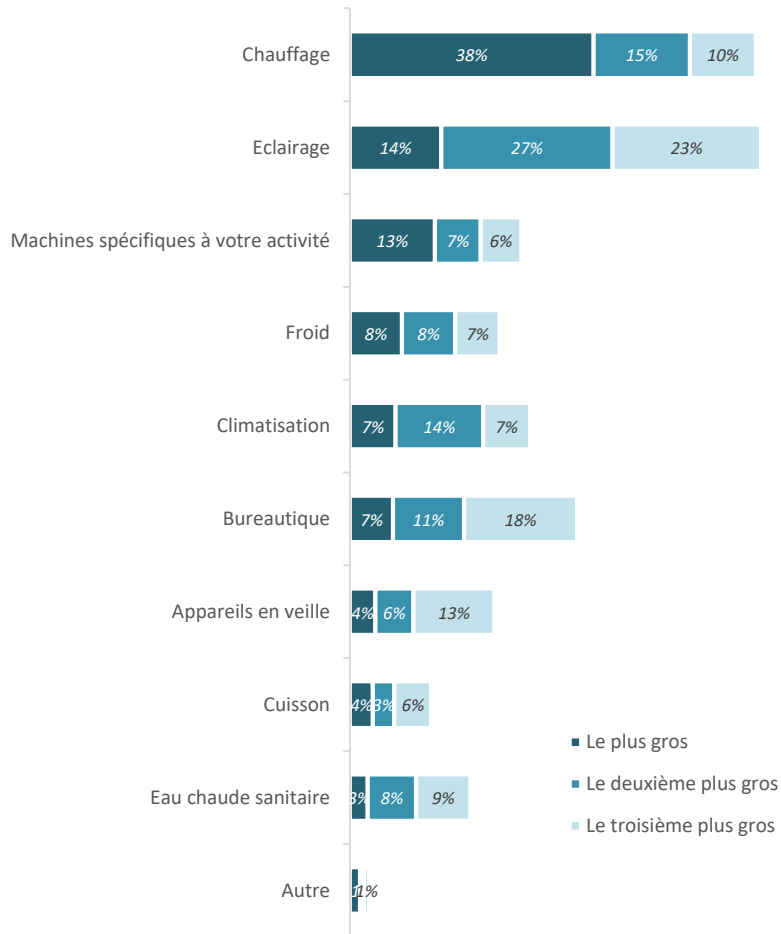
- Les conseils qui intéressent le plus grand nombre de professionnels doivent permettre de réduire la facture énergétique (65%), de limiter la consommation d'énergie (62%), tout en étant simples à mettre en œuvre (61%). 55% des professionnels intéressés insistent également sur le caractère « gratuit » de ces conseils. 40% évoquent un coût de mise en œuvre peu élevé et 38% qu'ils soient « rapidement rentables ». A noter que si 19% seulement des professionnels interrogés semblent dans l'attente d'un accompagnement sur la durée, cette proportion augmente de manière significative avec la taille de l'entreprise. Elle atteint 25% au sein des entreprises de plus de 3 salariés (contre 14% chez les indépendants et 15% dans les entreprises de moins de 4 salariés).
- La liste de conseils standardisés et les conseils personnalisés se situent en tête des types de conseils les plus attendus par les « petits professionnels » (respectivement 58% et 55% des professionnels intéressés par des conseils gratuits). La formation n'est évoquée que par 18% des répondants, mais cette part est deux fois plus élevée au sein des entreprises de plus de 9 salariés (36%).
- Si le mail reste la méthode de contact la plus commode pour les professionnels, 36% de ceux qui sont intéressés par des conseils aimeraient recevoir la visite d'un expert – et même 42% parmi les professionnels propriétaires des locaux dans lesquels ils travaillent.
- 54% des professionnels intéressés par des conseils gratuits signalent par ailleurs leur adhésion à l'idée d'être mis en contact avec une entreprise susceptible de les aider à mettre en œuvre leurs différents projets d'économies d'énergie. On relève à nouveau ici une attente d'accompagnement manifestement répandue parmi les « petits professionnels » – attente particulièrement forte chez les professionnels propriétaires de leurs locaux (62%).

LES PRINCIPAUX POSTES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le chauffage et l'éclairage sont les premiers postes de consommation d'énergie des « petits professionnels »

D'après vous, quels sont les 3 plus gros postes de consommation d'énergie dans votre activité ?

(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Le plus gros poste de consommation d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

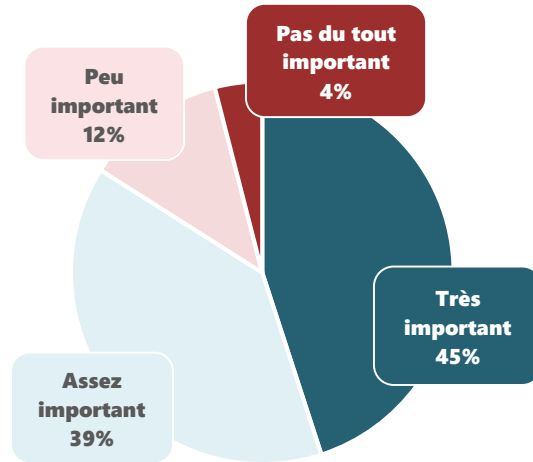
	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 24 salariés
Chauffage	48%	32%	32%	39%
Eclairage	14%	13%	20%	11%
Machines spécifiques à votre activité	10%	17%	11%	14%
Froid	8%	9%	8%	7%
Climatisation	5%	9%	7%	8%
Bureautique	5%	4%	9%	12%
Appareils en veille	3%	4%	7%	3%
Cuisson	3%	6%	1%	3%
Eau chaude sanitaire	2%	4%	3%	2%
Autre	2%	2%	1%	1%

LES PREOCCUPATIONS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

84% des « petits professionnels » considèrent qu'il est important de réduire leur consommation d'énergie

Dans le cadre de votre activité professionnelle, à quel point est-il important pour vous de réduire votre consommation d'énergie ?

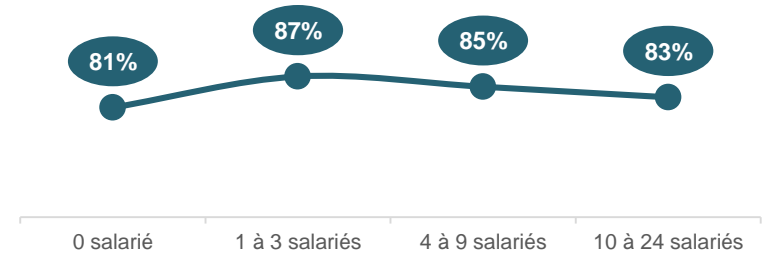
(Base totale : 502 décisionnaires qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation de l'importance perçue de réduire la consommation d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « très important » + « plutôt important »



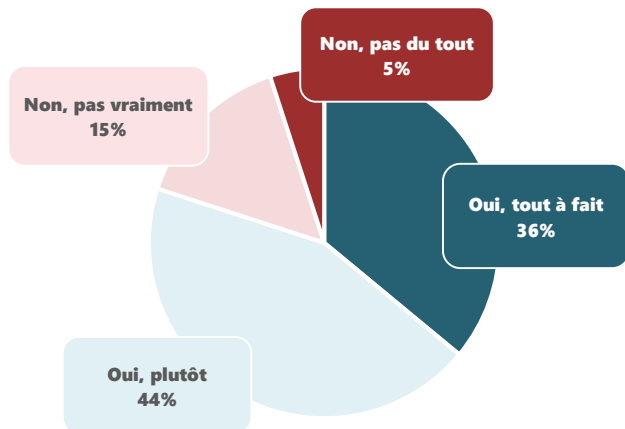
Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

84% des « petits professionnels » considèrent qu'il est important pour eux de réduire leur consommation d'énergie – dont 45% pour qui les économies d'énergie constituent un enjeu « très important ». Cette préoccupation ne varie pas significativement en fonction de la taille de l'entreprise. Le fait d'être propriétaire ou locataire des locaux ou le volume de chiffres d'affaires n'influent pas non plus de manière significative sur l'importance que les professionnels accordent aux économies d'énergie.

80% des petits professionnels souhaitent réduire leurs factures d'électricité et de gaz

[Pour les entreprises d'au moins un salarié] Souhaitez-vous réduire les factures d'électricité et de gaz de votre entreprise ? // [Pour les indépendants] Dans le cadre de votre activité professionnelle, souhaitez-vous réduire vos factures d'électricité et de gaz ?

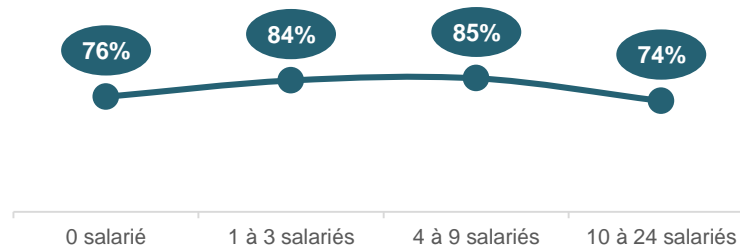
(Base : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Souhait de réduction de la facture d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « oui, tout à fait » + « oui, plutôt »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Souhait de réduction de la facture d'énergie en fonction du statut d'occupation des locaux

- % « oui, tout à fait » + « oui, plutôt »

82%

Propriétaires

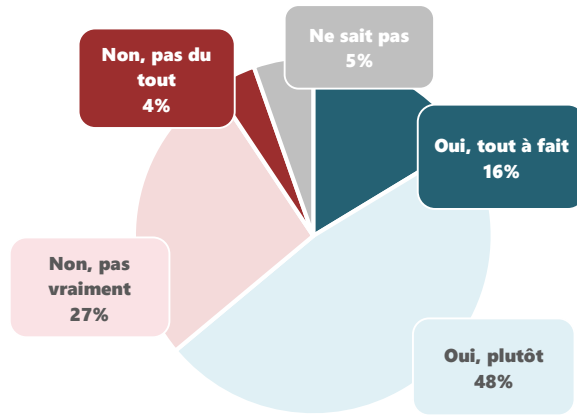
78%

Locataires

64% des « petits professionnels » estiment avoir fait tout ce qu'il était possible pour réaliser des économies d'énergie

[Pour les entreprises d'au moins un salarié] Selon vous, votre entreprise a-t-elle fait tout ce qu'il était possible de faire pour réaliser des économies d'énergie ? // [Pour les indépendants] Dans le cadre de votre activité professionnelle, estimez-vous avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour réaliser des économies d'énergie ?

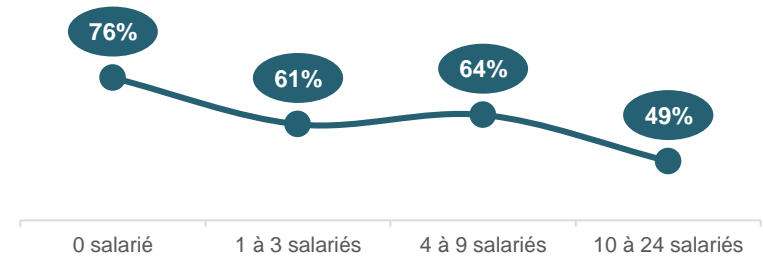
(Base totale : 502 décisionnaires qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation du sentiment d'avoir fait tout ce qu'il était possible en fonction de la taille de l'entreprise

- % « oui, tout à fait » + « oui, plutôt »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

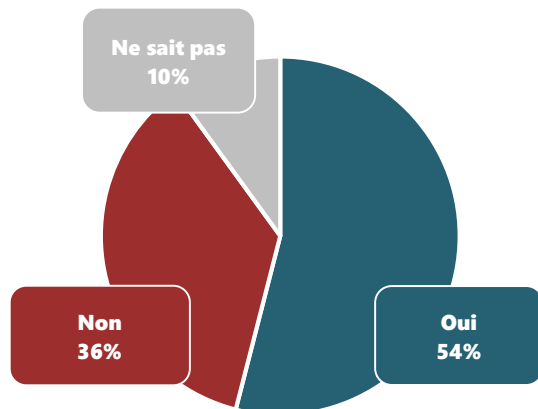
64% des « petits professionnels » estiment avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour réaliser des économies d'énergie. Ce sentiment d'avoir fait tout ce qu'il était possible est négativement corrélé à la taille de l'entreprise. Alors que plus des trois quarts des indépendants disent avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour réduire leur consommation d'énergie, cette part descend à environ 60% parmi les entreprises comprenant entre 1 et 9 salariés et chute à 49% au sein des entreprises de 10 à 24 salariés. **C'est donc parmi les entreprises de plus de 9 salariés que les marges de manœuvre semblent être les plus fortes.** A noter que les propriétaires sont également légèrement plus nombreux que les autres à déclarer qu'ils ont fait tout ce qu'il était possible de faire (69% contre 59% chez les locataires).

LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS D' ECONOMIES D' ENERGIE

54% des « petits professionnels » ont mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années

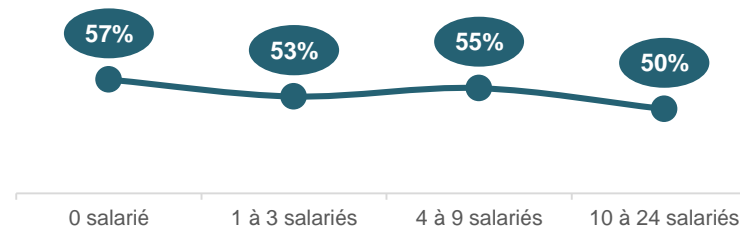
[Pour les entreprises d'au moins un salarié] Votre entreprise a-t-elle mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années ? // [Pour les indépendants] Dans le cadre de votre activité professionnelle, avez-vous mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années ?

(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation de la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise - % « oui »



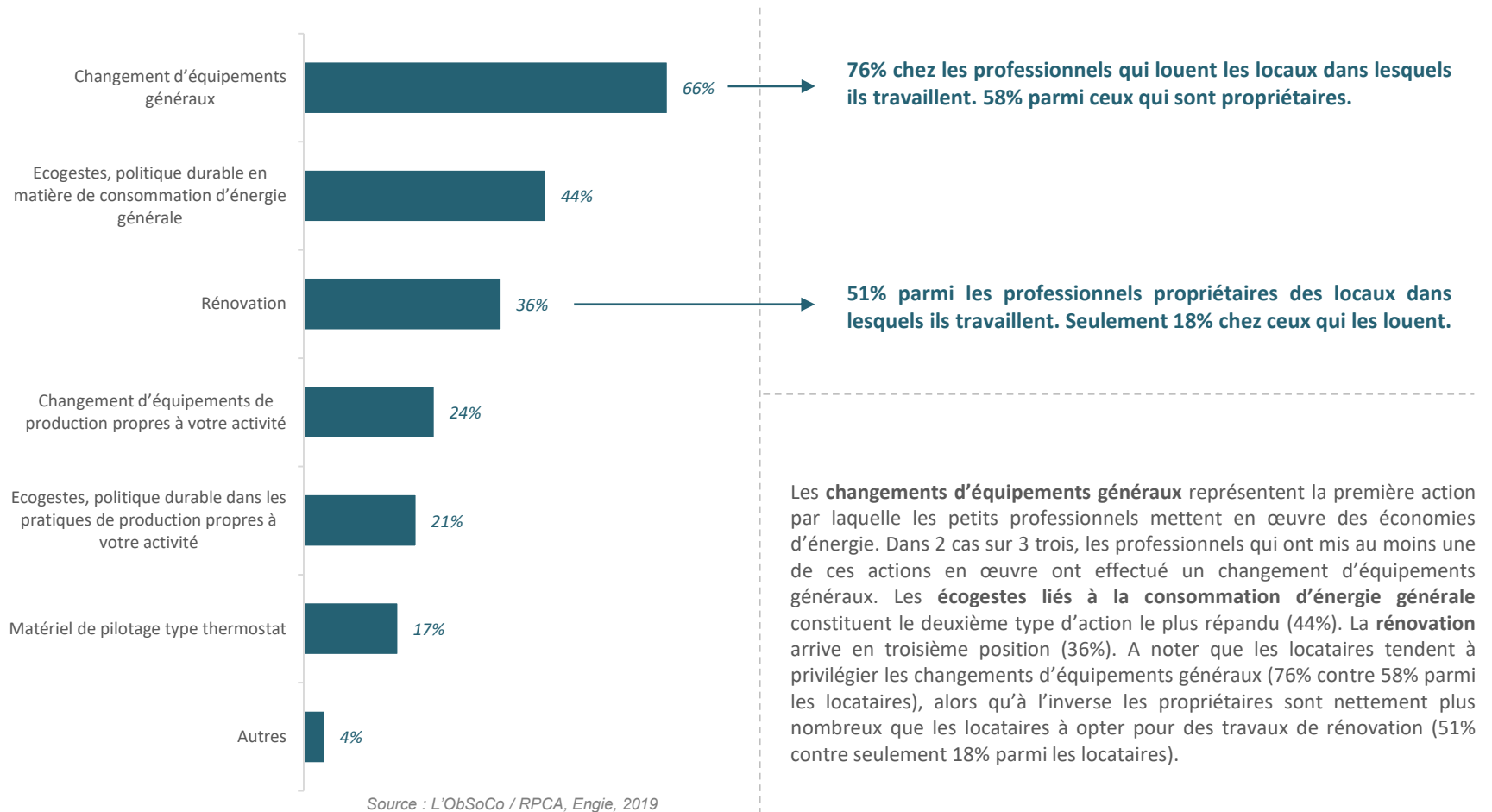
Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Plus de la moitié des « petits professionnels » déclarent avoir mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années. Cette proportion varie peu en fonction de la taille de l'entreprise – 57% chez les indépendants contre 50% au sein des entreprises de 10 à 24 salariés, mais au vu de la taille d'échantillon, l'écart est trop faible pour être statistiquement significatif. Les propriétaires sont 58% à déclarer avoir mis en œuvre des actions d'économies d'énergie contre 51% chez les petits professionnels qui louent leurs locaux – mais encore une fois, la taille d'échantillon ne permet pas de garantir que ce léger écart ne soit pas dû à un simple effet statistique.

Les changements d'équipements généraux et les écogestes liés à la consommation d'énergie générale de l'entreprise sont les premiers types d'actions mises en œuvre par les « petits professionnels »

[Pour les entreprises d'au moins un salarié] Quels types d'actions d'économies d'énergie votre entreprise a-t-elle mises en œuvre au cours des 5 dernières années ? // [Pour les indépendants] Quels types d'actions d'économies d'énergie avez-vous mises en œuvre au cours des 5 dernières années ?

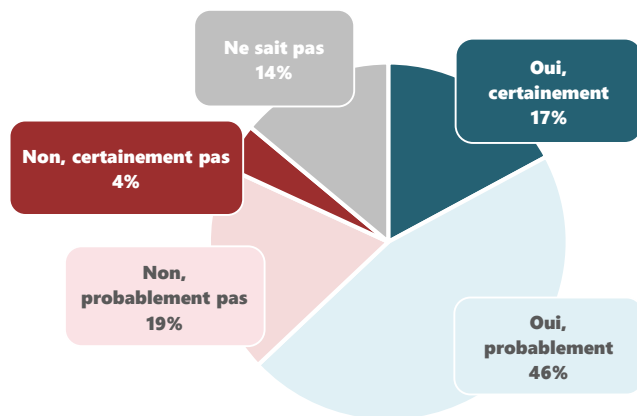
(Base : 271 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés ayant mis en œuvre des actions d'économies d'énergie au cours des 5 dernières années)



63% des « petits professionnels » envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie au cours des 5 années à venir

[Pour les entreprises d'au moins un salarié] Au cours des 5 années à venir, pensez-vous que votre entreprise va mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie ? // [Pour les indépendants] Au cours des 5 années à venir, pensez-vous mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie dans le cadre de votre activité professionnelle ?

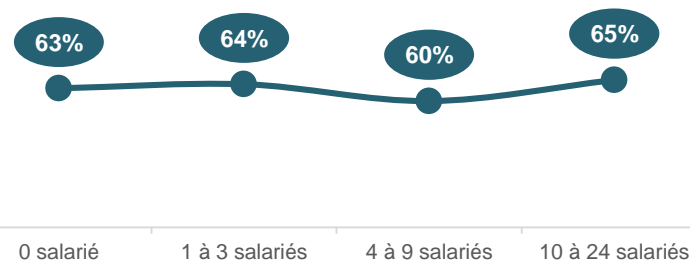
(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation de l'anticipation de mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « oui, certainement » + « oui, probablement »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

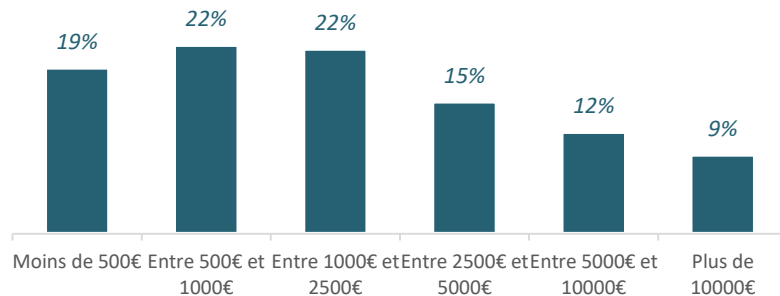
Près de deux professionnels interrogés sur trois envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie au cours des 5 années à venir (et 14% ne sont pas en mesure de se positionner). Moins d'un quart déclarent qu'aucune action de ce type ne sera mise en œuvre. Le profil des entreprises qui envisagent de mettre en place des actions d'économies d'énergie ne se démarque que relativement peu de la moyenne. On relève notamment une absence de corrélation à la taille ou au volume de chiffre d'affaires de l'entreprise. Les professionnels propriétaires de leurs locaux sont légèrement plus nombreux que les locataires à envisager la mise en place de ce type d'actions... mais les écarts ne sont pas spectaculaires (respectivement 67% contre 60%).

Le budget disponible moyen des « petits professionnels » qui envisagent de réaliser des actions d'économies d'énergie est de 3 176 euros

[Pour les entreprises d'au moins un salarié] Quelle serait selon vous la fourchette budgétaire dont disposerait votre entreprise pour mettre en œuvre ces actions d'économies d'énergie // [Pour les indépendants] Quelle serait selon vous la fourchette budgétaire dont vous disposeriez pour mettre en œuvre ces actions d'économies d'énergie ?

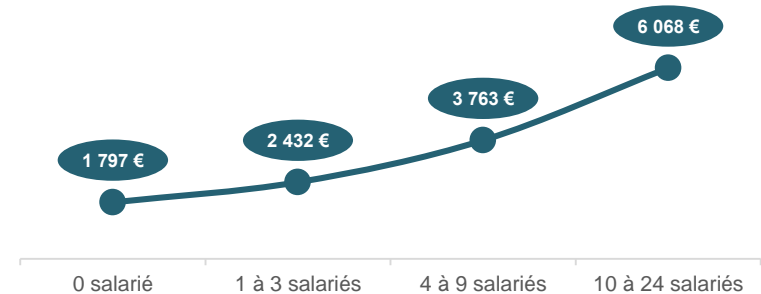
(Base : 316 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés et qui envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie au cours des 5 prochaines années)

28,5% ont déclaré ne pas savoir. Les résultats parmi les professionnels en mesure de se prononcer sur la question :



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation du budget moyen disponible pour les actions d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Les petits professionnels qui envisagent de mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie et qui ont une idée de la fourchette budgétaire disponible pour ces actions déclarent **en moyenne un budget disponible de 3176 euros** (montant estimé à partir de la recodification des tranches déclarées par les répondants). Sans surprise, ce montant disponible est fortement corrélé à la taille de l'entreprise. Les indépendants estiment en moyenne à un peu moins de 1 800 euros le budget dont ils disposerait pour mettre en place des actions d'économies d'énergie. Les entreprises comprenant 1 à 3 salariés évaluent en moyenne ce montant à 2 432 euros. Les entreprises de 4 à 9 salariés à 3 763 euros. Ce sont les entreprises de 10 à 24 salariés qui disposent des budgets les plus conséquents : en moyenne 6 068 euros. On retrouve également un écart qui va du simple au double entre les propriétaires qui envisagent en moyenne un budget de plus de 4000 euros quand les professionnels qui louent les locaux dans lesquels ils travaillent n'estiment qu'à 2000 euros le budget dont ils disposerait.

Variation du budget moyen disponible pour les actions d'économies d'énergie en fonction du statut d'occupation des locaux

4080€

Propriétaires

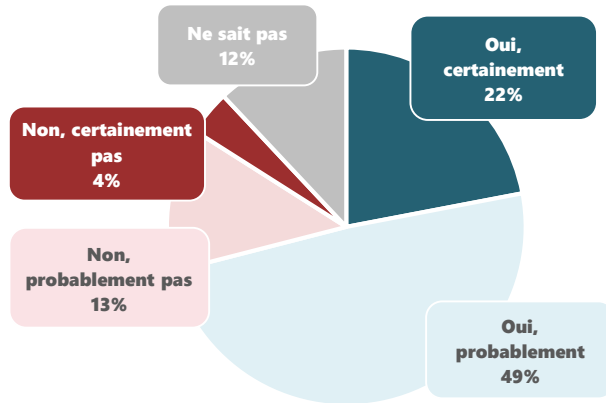
2078€

Locataires

En cas de rénovation ou de réaménagement, 71% des « petits professionnels » en profiteraient pour mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie

Et si, au sein des locaux de votre entreprise, vous deviez réaliser des travaux d'embellissement, de rénovation, de réaménagement, etc., souhaiteriez-vous en profiter pour mettre en œuvre des travaux ou racheter des équipements vous permettant de réaliser des économies d'énergie ?

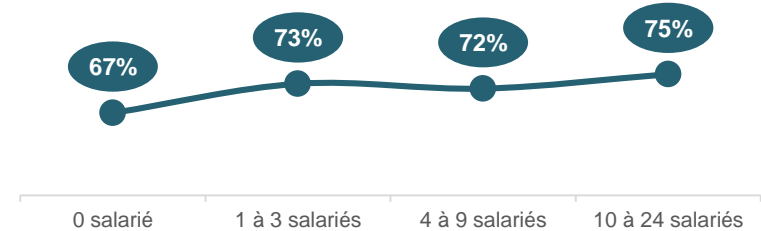
(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation de l'anticipation de mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « oui, certainement » + « oui, probablement »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation de l'anticipation de mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction du statut d'occupation des locaux

- % « oui, certainement » + « oui, probablement »

75%

Propriétaires

69%

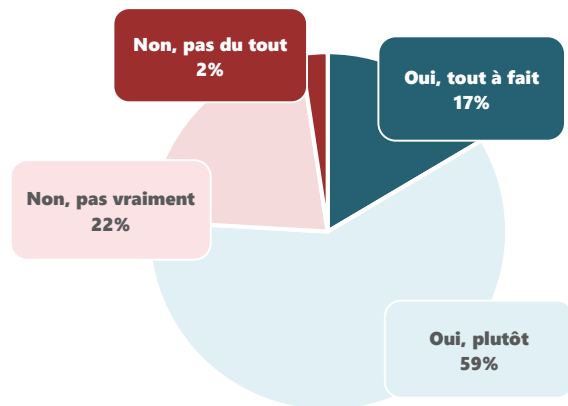
Locataires

LE NIVEAU D'INFORMATION ET DE CONNAISSANCE EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

24% des « petits professionnels » déclarent ne pas savoir comment faire des économies d'énergie

Savez-vous comment faire des économies d'énergie ?

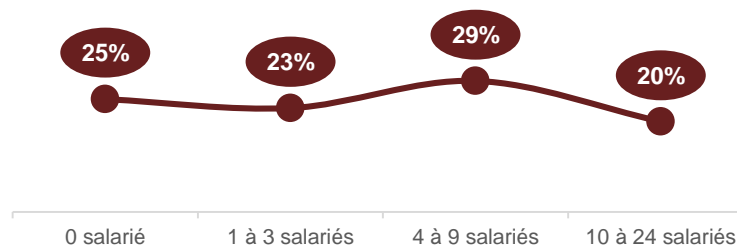
(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Variation du pourcentage de professionnels déclarant ne pas savoir comment faire des économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « non, pas vraiment » + « non, pas du tout »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

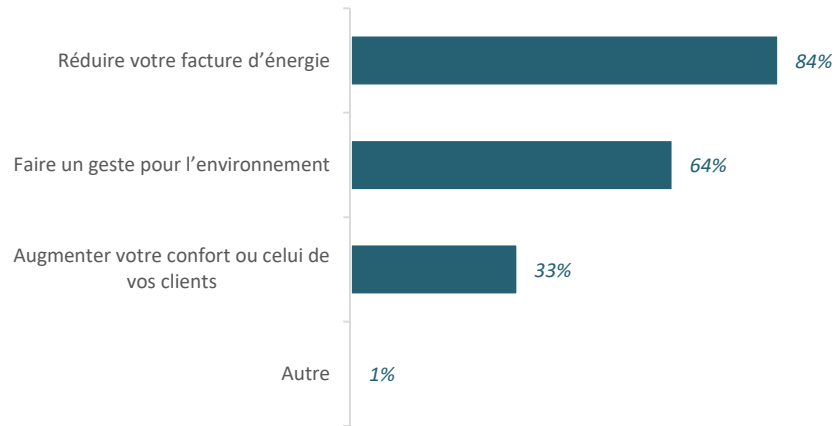
24% des professionnels interrogés affirment ne pas savoir comment faire des économies. Cette part ne varie pas de manière significative en fonction de la taille ou du volume du chiffre d'affaires de l'entreprise. Le statut d'occupation des locaux (le fait d'en être propriétaire ou locataire) n'influe pas non sur le niveau d'information en matière d'économies d'énergie.

LES LEVIERS ET FREINS AUX ECONOMIES D'ENERGIE

La réduction de la facture, premier levier à la réduction de la consommation d'énergie

Quelles raisons vous inciteraient à faire des économies d'énergie ?

(Base totale : 502 décisionnaires qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Leviers à la réduction de la consommation d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

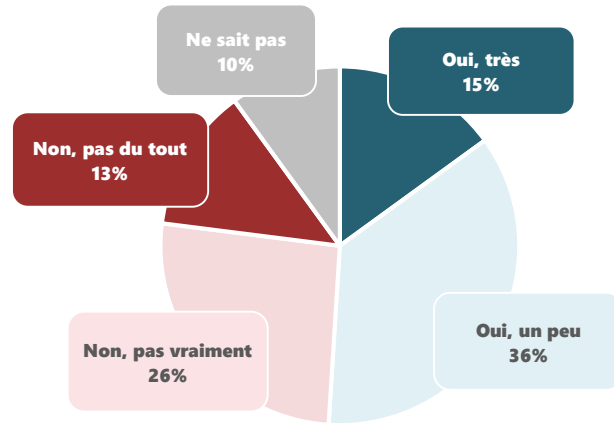
	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 24 salariés
Réduire votre facture d'énergie	85%	88%	78%	83%
Faire un geste pour l'environnement	62%	63%	64%	67%
Augmenter votre confort ou celui de vos clients	32%	34%	33%	33%
Autre	2%	0%	0%	0%

Pour les petits professionnels, la réduction de la facture d'énergie est sans ambiguïté l'élément le plus incitatif à la diminution de la consommation d'énergie – 84% affirment qu'une réduction de la facture pourrait les inciter à réduire leur consommation. Les enjeux environnementaux arrivent en deuxième position. Ils sont évoqués par près des deux tiers des professionnels interrogés et arrivent nettement avant un éventuel gain de confort personnel ou pour les clients – qui n'est évoqué que par un tiers des professionnels interrogés comme un élément potentiellement incitatif à la réduction de la consommation d'énergie. Cette hiérarchie des leviers aux économies d'énergie se retrouve dans l'ensemble des catégories d'entreprises qui constituent l'échantillon. Aucune différence significative n'est observable en fonction de la taille, du volume de chiffre d'affaires de l'entreprise ou encore du statut d'occupation des locaux.

51% des « petits professionnels » pensent que leurs clients et partenaires sont sensibles aux démarches qu'ils réalisent en matière d'économies d'énergie

Pensez-vous que la clientèle de votre entreprise / votre clientèle ou vos partenaires sont sensibles aux éventuelles démarches que vous avez ou que vous pourriez réaliser en matière d'économies d'énergie ?

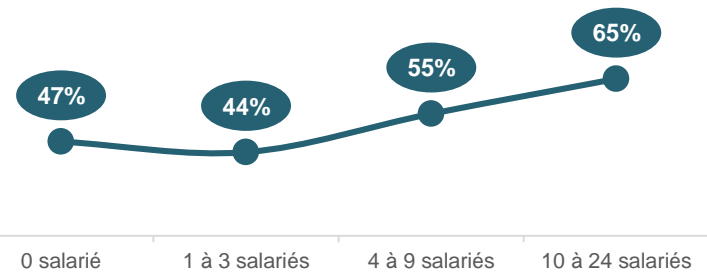
(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Perception de la sensibilité des clients aux démarches d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « oui, très » + « oui, un peu »



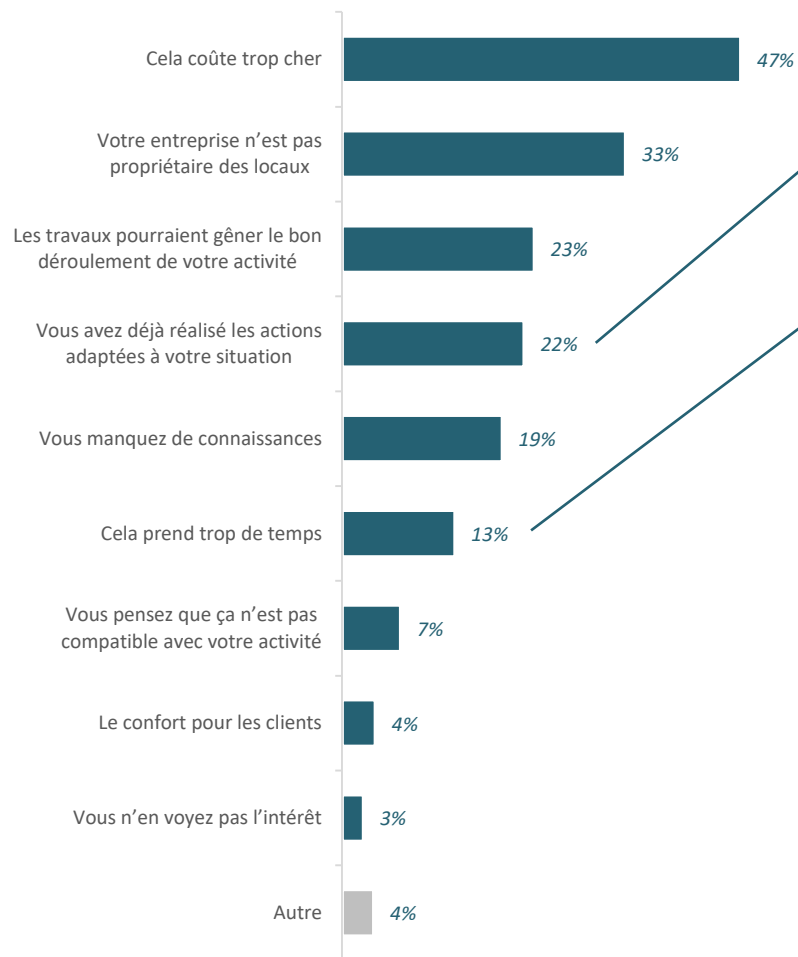
Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Plus d'un professionnel interrogé sur deux pense que leurs clients et partenaires sont sensibles aux démarches qu'ils réalisent en matière d'économies d'énergie. Cette part est significativement corrélée à la taille de l'entreprise – autour de 45% au sein des entreprises de moins de 4 salariés contre 55% dans les entreprises de 4 à 9 salariés et 65% dans les entreprises de 10 à 24 salariés. On n'observe en revanche pas de différence significative sur ce point entre les professionnels qui louent leurs locaux et ceux qui en sont propriétaires.

Le coût de la mise en œuvre et le statut de locataire constituent les deux premiers freins aux économies d'énergie

Quels sont les freins qui vous empêchent de faire des économies d'énergie ?

(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Les propriétaires sont significativement plus nombreux que les locataires à déclarer avoir déjà réalisé les actions adaptées à leur situation (respectivement 27% contre 16%)

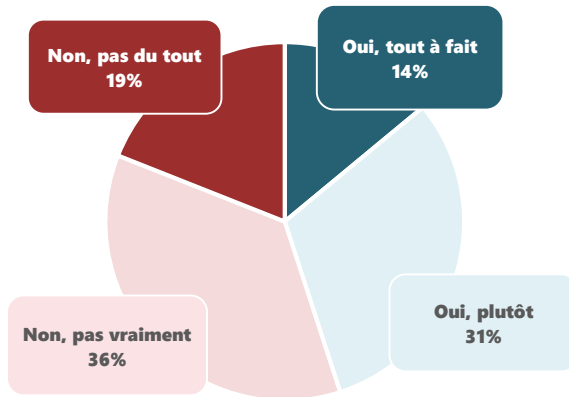
20% parmi les entreprises de plus de 3 salariés – contre 12% au sein des entreprises de 1 à 3 salarié et 7% chez les indépendants. Le temps de mise en œuvre des actions d'économies d'énergie est manifestement davantage perçu comme un frein parmi les entreprises comprenant plus de 3 salariés.

LES ATTENTES DE CONSEILS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE

45% des « petits professionnels » intéressés par des conseils gratuits pour mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie au sein de leur entreprise

Seriez-vous intéressé par des conseils gratuits pour mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie au sein de votre entreprise ?

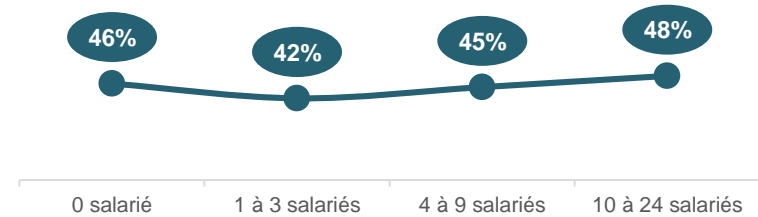
(Base totale : 502 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Intérêt pour des conseils gratuits pour la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

- % « oui, tout à fait » + « oui, plutôt »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Intérêt pour des conseils gratuits pour la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction du statut d'occupation des locaux

- % « oui, tout à fait » + « oui, plutôt »

51%

Propriétaires

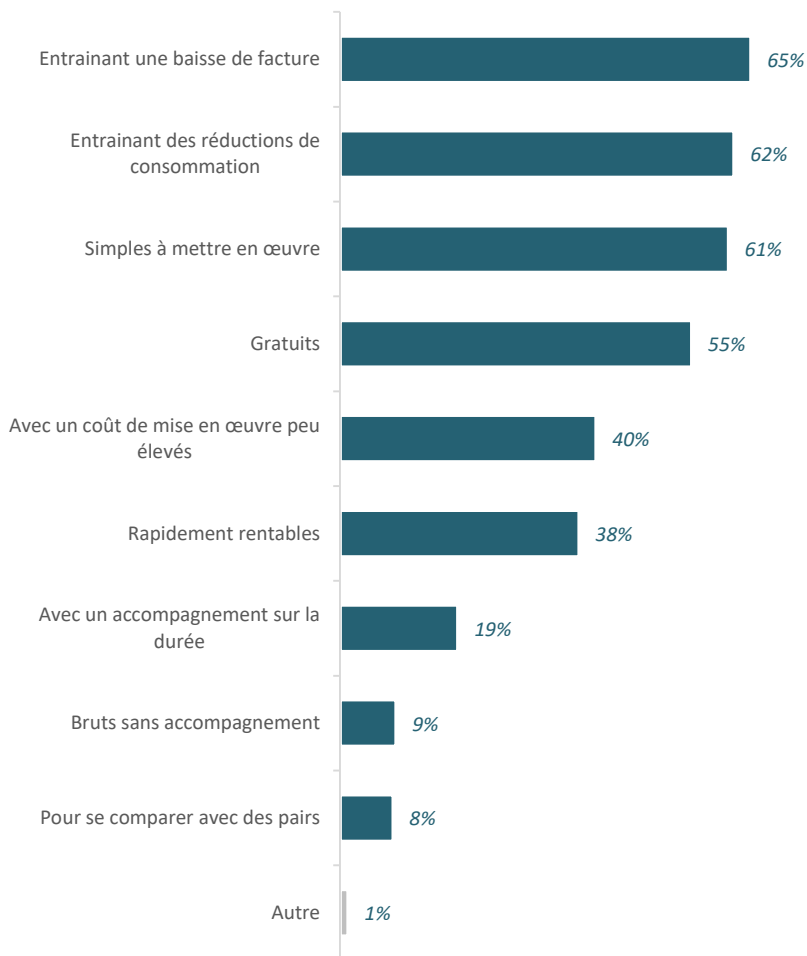
40%

Locataires

Les conseils permettant de réduire la facture d'énergie et simples à mettre en œuvre sont ceux qui sont les plus fréquemment plébiscités par les « petits professionnels »

Quels conseils pourraient vous intéresser ?

(Base : 226 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés et sont intéressés par des conseils gratuits)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

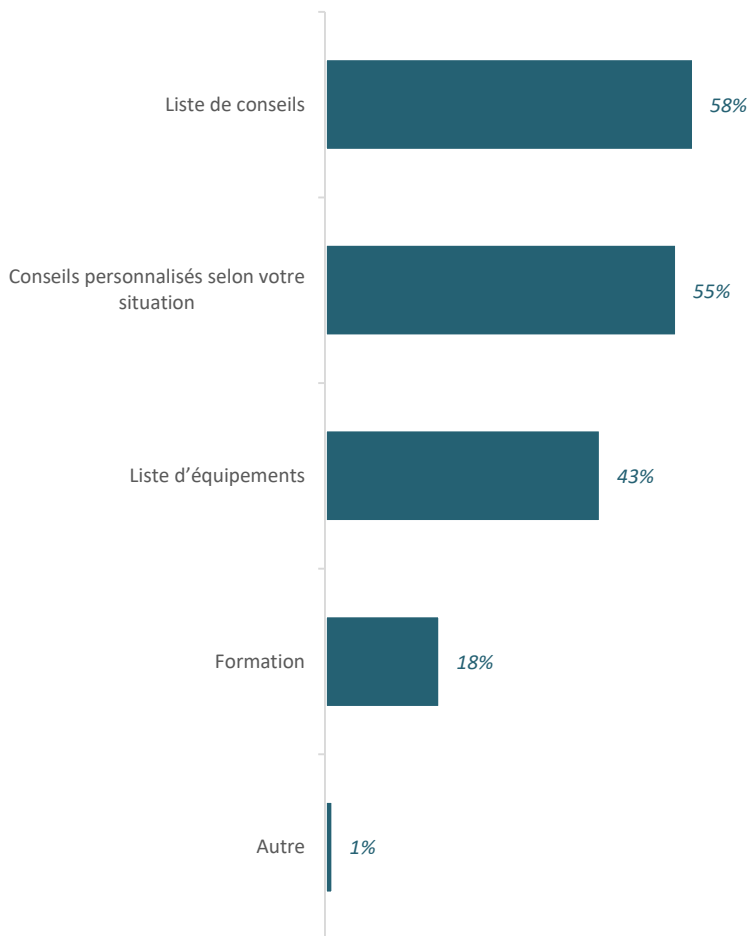
Intérêt pour des conseils gratuits pour la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie en fonction de la taille de l'entreprise

	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 24 salariés
Entrainant une baisse de facture	66%	69%	61%	59%
Entrainant des réductions de consommation	66%	69%	52%	55%
Simples à mettre en œuvre	58%	64%	64%	59%
Gratuits	56%	63%	52%	45%
Avec un coût de mise en œuvre peu élevés	44%	39%	34%	43%
Rapidement rentables	45%	33%	36%	34%
Avec un accompagnement sur la durée	14%	15%	25%	25%
Bruts sans accompagnement	8%	9%	11%	7%
Pour se comparer avec des pairs	8%	7%	5%	14%
Autre	3%	1%	0%	0%

Une attente de conseils personnalisés particulièrement forte au sein des plus petites entreprises, alors que l'intérêt pour la formation est particulièrement sensible au sein des plus grosses

Sous quelles formes souhaiteriez-vous les recevoir ?

(Base : 226 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés et sont intéressés par des conseils gratuits)



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Types de conseils souhaités en fonction de la taille de l'entreprise

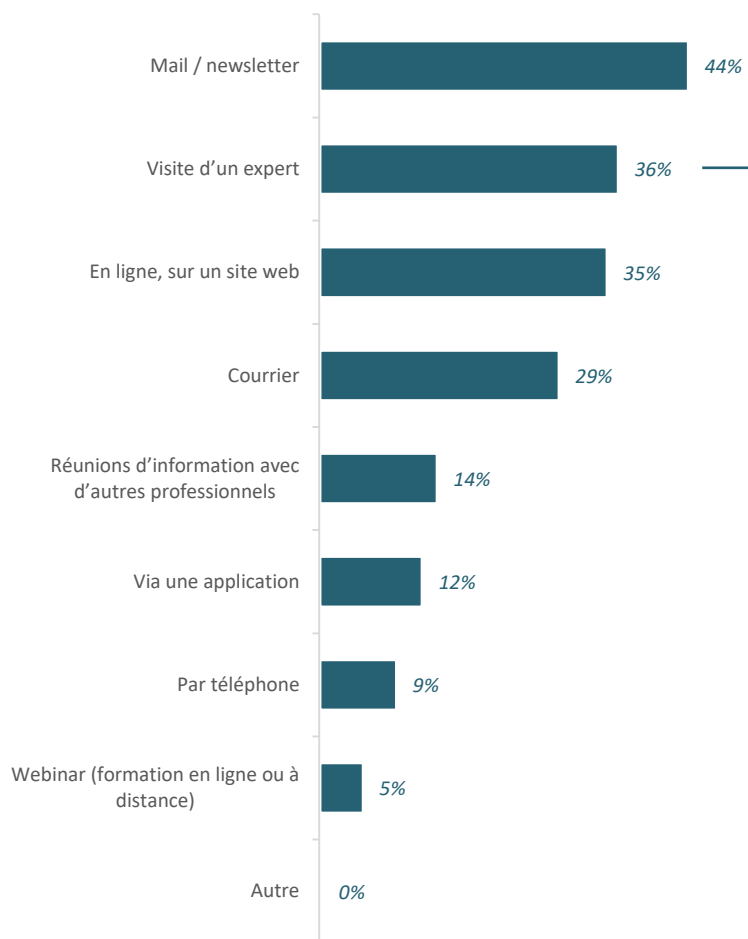
	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 24 salariés
Liste de conseils	51%	61%	59%	64%
Conseils personnalisés	61%	60%	55%	41%
Liste d'équipements	38%	46%	41%	50%
Formation	14%	12%	16%	36%

Les listes et les conseils « sur mesure » constituent les formes les plus attendues de conseils (respectivement 58% et 55% des professionnels intéressés par des conseils évoquent ces deux éléments). A noter que les listes de conseils semblent susciter légèrement moins d'intérêt parmi les indépendants (51% contre 64% au sein des entreprises de 10 à 24 salariés), qui semblent à l'inverse davantage en attente de conseils personnalisés à leur situation (61% contre 41% dans les entreprises de 10 à 24 salariés). Les listes d'équipements se situent à un niveau intermédiaires. 43% des répondants les désignent comme une forme de conseils qu'ils souhaiteraient recevoir – avec des pourcentages sensiblement plus élevés dans les entreprises de plus de 9 salariés et parmi les propriétaires. La formation n'est évoquée que par 18% des répondants, mais cette part double au sein des entreprises de plus de 9 salariés et on retrouve une proportion sensiblement plus élevée parmi les professionnels propriétaires des locaux dans lesquels ils travaillent.

Si le mail reste le contact le plus fréquemment attendu, plus d'un tiers des « petits professionnels » intéressés par des conseils aimeraient recevoir la visite d'un expert

Par quels biais souhaiteriez-vous les recevoir ?

(Base : 226 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés et sont intéressés par des conseils gratuits)



49% au sein des entreprises de moins de 4 salariés contre 36% dans le reste de l'échantillon

42% parmi les professionnels propriétaires des locaux dans lesquels ils travaillent contre 28% chez les locataires.

Biais par lesquels les professionnels souhaiteraient recevoir des conseils en fonction de la taille de l'entreprise

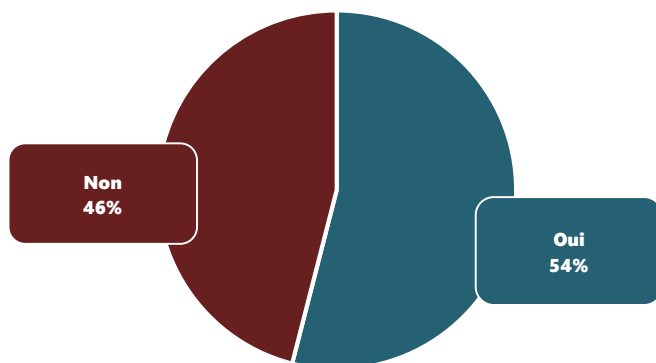
	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 24 salariés
Mail / newsletter	49%	49%	36%	36%
Visite d'un expert	37%	34%	32%	41%
En ligne, sur un site web	35%	31%	36%	36%
Courrier	30%	31%	23%	30%
Réunions d'information avec d'autres professionnels	13%	9%	16%	23%
Via une application	11%	12%	5%	23%
Par téléphone	8%	7%	14%	9%
Webinar (formation en ligne ou à distance)	4%	4%	2%	11%

Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Plus d'un professionnel sur deux intéressé par des conseils gratuits aimerait être mis en relation avec une entreprise susceptible de l'aider à mettre en œuvre ces conseils

Aimeriez-vous être mis en relation avec une entreprise susceptible de vous aider à mettre en œuvre ces conseils ?

(Base : 226 décideurs qui travaillent dans des entreprises de moins de 25 salariés et sont intéressés par des conseils gratuits)

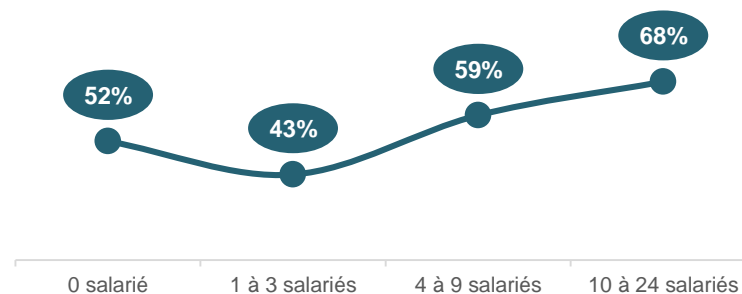


Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

54% des professionnels intéressés par des conseils gratuits en matière d'économies d'énergie aimeraient être mis en relation avec une entreprise susceptible de les aider à mettre en œuvre ces conseils. Cette part est légèrement plus élevée au sein des entreprises de plus de 9 salariés. Elle est également supérieure à la moyenne chez les professionnels propriétaires des locaux dans lesquels ils travaillent (62% contre 45% parmi les locataires). Elle ne varie en revanche pas avec le volume du chiffre d'affaires de l'entreprise et n'est pas significativement supérieure à la moyenne parmi les professionnels qui envisagent de mettre en œuvre des actions d'énergie au cours des 5 années à venir (57%).

Souhait de mise en relation avec une entreprise susceptible de mettre en œuvre les conseils en fonction de la taille de l'entreprise

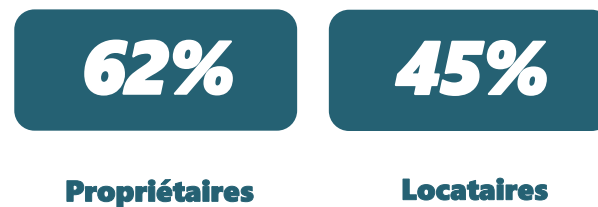
- % « oui »



Source : L'ObSoCo / RPCA, Engie, 2019

Souhait de mise en relation avec une entreprise susceptible de mettre en œuvre les conseils en fonction du statut d'occupation des locaux

- % « oui »



Contact

Véronique Varlin

Directrice associée

09 81 04 57 85

v.varlin@lobsoco.com

L'ObSoCo (L'Observatoire Société et Consommation) analyse les mutations du modèle de consommation, du commerce et de l'organisation des marchés de consommation.

- Mise en place de dispositifs d'observation des transformations en cours
- Réalisation de diagnostics, d'études quantitatives et qualitatives
- Élaboration de nouveaux concepts et grilles d'analyse facilitant la compréhension des nouvelles réalités
- Conseil et accompagnement des acteurs privés et publics

***Toutes nos actualités sur
www.lobsoco.com***